



EPTB *Charente*

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

GEMAPI **et gestion du risque inondation** **à l'échelle du fleuve Charente**

Réunion du 6 février 2019

Rappel du contexte



Rappel du contexte

- ▶ **Etude de mise en place d'ouvrages de décharge dans les voies en remblai dans le lit majeur de la Charente entre Saintes et Saint-Savinien (portage EPTB, 2018) :**
 - Elaboration du modèle hydraulique
 - Simulation des crues à l'état de référence
 - Identification des enjeux
 - Test unitaires et définition de stratégies d'aménagement
 - Définition et simulation des scénarios d'aménagement
 - Tranche optionnelle : Analyse Multi-Critères de 2 scénarios

- ▶ **Etude de ralentissement dynamique des crues (portage EPTB, 2019) :**
 - Elaboration des modèles hydrologiques et hydrauliques
 - Pré-localisation des zones d'expansion des crues et des zones de ruissellement
 - Définition de la stratégie globale de ralentissement dynamique des crues
 - Tranche optionnelle n°1 - Etude préliminaire d'aménagement des zones d'expansion des crues retenues
 - Tranche optionnelle n°2 - Développements hydrologiques et hydrauliques supplémentaires pour des besoins locaux



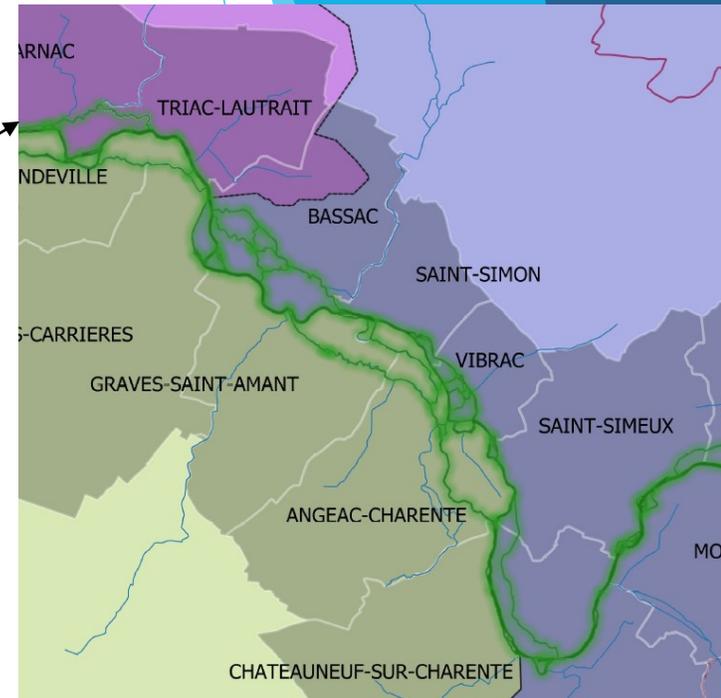
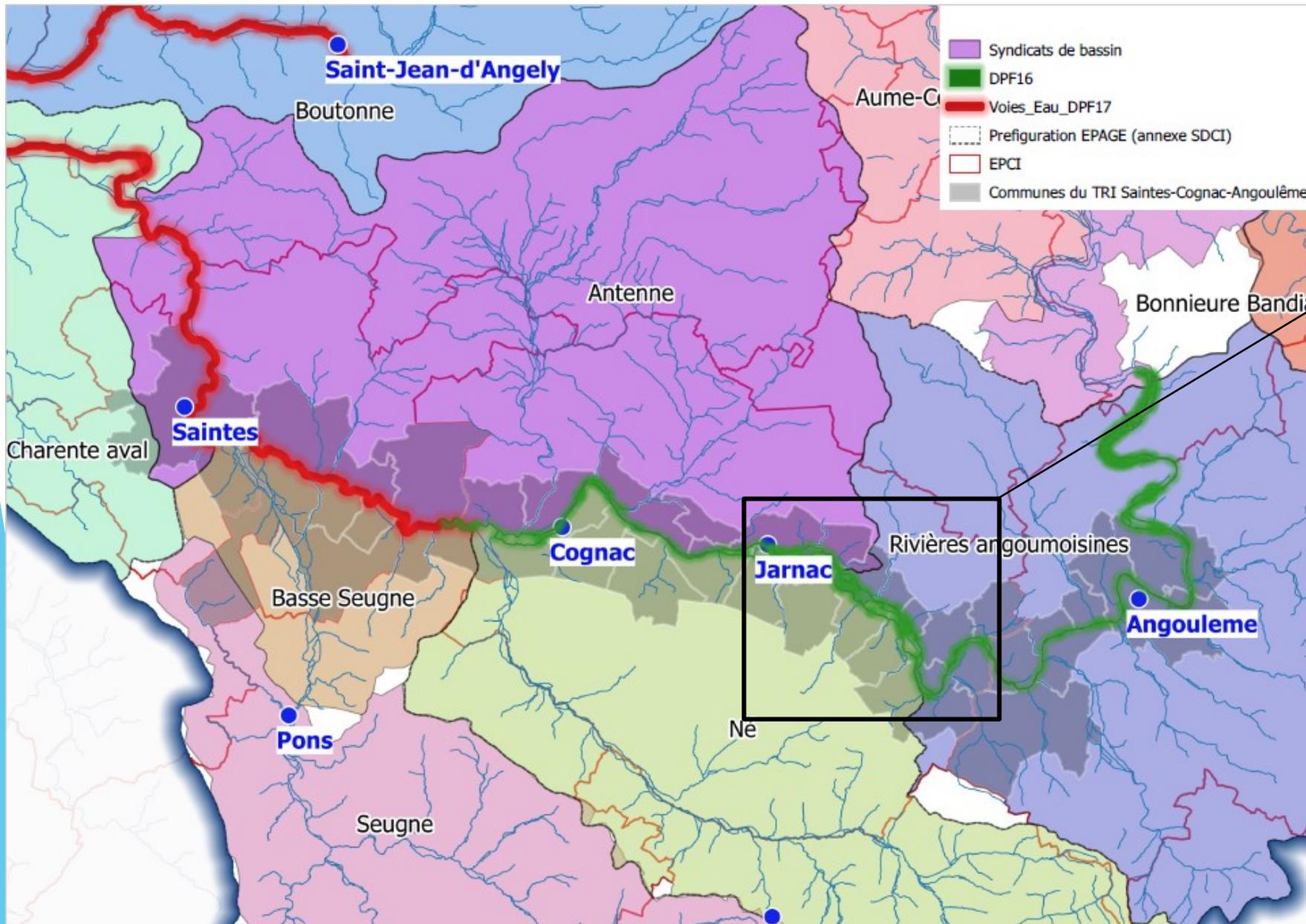
Enjeux du TRI Saintes-Cognac-Angoulême (Directive Inondation)

- ▶ Exposition au risque d'inondation à l'échelle du périmètre EPTB Charente :
38 000 hab, 18 000 emplois - aléa « crue » et aléa « submersion marine »
- ▶ 60 % des enjeux exposés du BV le sont au titre du débordement de cours d'eau
- ▶ 1/3 des enjeux exposés aux inondations de cours d'eau sont sur le Territoire à Risque Important d'inondation Saintes-Cognac-Angoulême :

Niveau d'aléa	Population en zone inondable	Emplois en zone inondable
Fréquent	3 100 personnes	3 000 emplois
Moyen	7 100 personnes	4 100 emplois
Exceptionnel	11 300 personnes	8 000 emplois

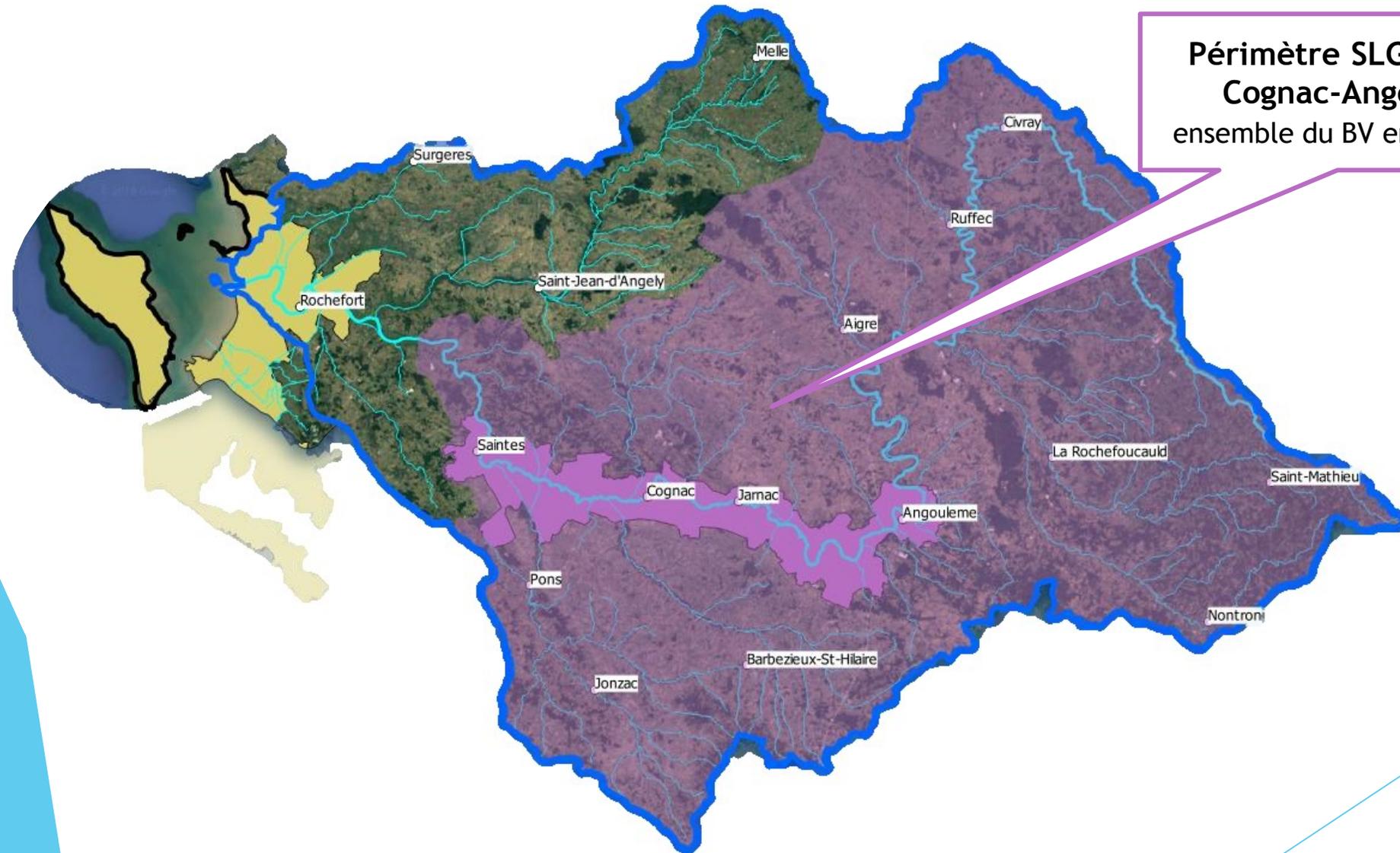


Organisation GEMAPI



EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

Stratégie : SLGRI de la Charente - Cognac-Angoulême



Périmètre SLGRI Saintes-Cognac-Angoulême :
ensemble du BV en amont du TRI

Objectif IV

GERER LES CAPACITES D'ECOULEMENT, RESTAURER LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES ET METTRE EN ŒUVRE LES PRINCIPES DE RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES ECOULEMENTS

Préserver et reconquérir les zones d'expansion des crues

Gérer les capacités d'écoulement en lit mineur et en lit majeur

Promouvoir le ralentissement des écoulements sur le bassin versant

NECESSITE DE S'INTERROGER

- ▶ Que recouvre le volet PI de la compétence PI ?
- ▶ Quelles responsabilités sont engagées ?
- ▶ Comment répondre aux enjeux « de grand bassin » et avec quelle solidarité ?
- ▶ Etc...

